

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 JANVIER 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00002**

**AIDE ECONOMIQUE ACCORDEE A ZODIAC AEROTECHNICS**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 15 janvier 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 41

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 43

Délibération affichée le : 02 février 2016

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Eric BERLIVET donne pouvoir à M. Gilles THIZY,  
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Daniel JACQUEMET, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 01 février 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20151217-D20160000210-DE

## DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 JANVIER 2016

### AIDE ECONOMIQUE ACCORDEE A ZODIAC AEROTECHNICS

Le Bureau Communautaire du 24 septembre 2015 a décidé d'accorder une aide exceptionnelle d'un montant de 100 000 € à la société ZODIAC AEROSPACE. Une convention a donc été proposée à cette même société.

Les dirigeants de la société ont formulé l'observation suivante : ZODIAC AEROSPACE est un groupe de 30 000 salariés dont le siège social se situe à Plaisir (78). Le site de Roche-la-Molière, ZODIAC AEROTECHNICS, spécialisé dans le développement de systèmes de carburant, est une filiale de ce groupe.

Les dirigeants ont donc souhaité que la convention soit établie entre Saint-Etienne Métropole et ZODIAC AEROTECHNICS.

Pour rappel, l'intervention de Saint-Etienne Métropole est conditionnée par les modalités suivantes :

- montant de l'investissement immobilier à réaliser : 2 000 000 € HT,
- création de 20 CDI ETP par rapport à un effectif initial de 252,84 CDI ETP.

Le montant de l'aide reste inchangé.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention correspondante et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU